

*L'Adresse—M. Howie*

**M. Howie:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Cet organisme compléterait les dispositions actuelles. Dans mon discours j'ai tenté de définir l'un des éléments essentiels, selon moi, à une bonne politique d'expansion régionale. Il y aurait certainement d'autres éléments à y inclure. Ce genre de mesures ferait partie de la politique dans laquelle s'inscrivent les subventions et les prêts garantis et le programme de développement de la région de l'Atlantique du ministère des Approvisionnement et Services. Selon moi, tout serait axé sur les propositions que j'ai déjà faites à la Chambre et cet organisme aiderait les gens de la région à résoudre leurs problèmes et à faire des recommandations qui pourraient se traduire par des politiques. Cet organisme faciliterait la mise en oeuvre des politiques en question et cela beaucoup plus efficacement que par le passé.

Tel devrait être, selon moi, le rôle de cet organisme et je suis content de pouvoir exprimer mon opinion à cet égard dans l'espoir qu'on en tiendra compte lorsqu'on donnera suite à ce projet.

**M. Allmand:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais parler de l'objection que le député de Winnipeg—Birds Hills (M. Blaikie) a soulevée ce matin lorsqu'il a signalé à la présidence que selon notre règlement, qui est relativement récent, un discours doit être suivi d'une période de questions et d'observations de dix minutes pour laquelle la priorité doit être accordée aux membres d'un parti autre que celui du député qui a fait le discours. Comme une nouvelle session débute, je demanderais à la présidence d'attacher une importance particulière à ces dispositions. Mon collègue allait poser une question et même si je ne vois pas d'objection à ce que les membres du même parti posent des questions, si cela vaut autant pour nous que pour les autres, ce n'est pas ce que prévoit le Règlement.

**M. le vice-président:** Je suis entièrement d'accord avec le député. Dans le cas dont il parle, un néo-démocrate et un conservateur se sont levés en même temps lorsque le député de York—Sunbury (M. Howie) a terminé son discours. Je n'ai pas vu le député de Laurier (M. Berger) se lever. Il a demandé la parole une deuxième fois. C'est pourquoi je la lui ai accordée. Maintenant, je donne la parole au député de Laurier pour une question ou une observation. Le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) a raison.

**M. Berger:** Monsieur le Président, je relève avec intérêt que l'entreprise Process Technologies est implantée dans la circonscription du député. J'espère visiter prochainement cette société parce que, jusqu'ici, je n'ai eu que la possibilité de parler une fois au téléphone à son président, qui est George Jenkins, je pense, membre du Conseil national de recherches. Est-ce que le député a parlé récemment à M. Jenkins, et pourrait-il nous dire que M. Jenkins pense de la coupure de 60 millions apportée au programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches? Pourrait-il nous dire aujourd'hui s'il veut bien approcher à ce sujet les membres du Cabinet, s'il ne l'a déjà fait, pour que soient rétablis les crédits de ce programme très utile?

**M. Howie:** Monsieur le Président, je n'ai pas parlé à M. Jenkins récemment, et je n'ai pas de demande en ce sens. Je vais dans ma circonscription en fin de semaine prochaine, et j'appellerai M. Jenkins pour lui demander son avis, que je communiquerai au député.

**M. Mitges:** Monsieur le Président, il est bien connu que mon honorable collègue, le député de York—Sunbury (M. Howie), fait très bien les choses et qu'il accomplit un excellent travail dans le domaine de la violence familiale. Quelle est à son avis la réponse définitive, s'il en a une, pour résoudre ce très grave fléau social?

**M. Howie:** Je remercie mon collègue de cette question de première importance. J'aimerais bien avoir la réponse au problème de la violence familiale. J'estime que c'est par la voie de la recherche qu'il faut chercher à trouver la réponse, et qu'il faut accélérer les travaux de recherche à cet égard. Et tout en progressant sur ce plan, il faut continuer de mettre au point une voie d'évasion pour les épouses et les enfants maltraités. Je suis assez heureux de constater que le gouvernement avance très bien dans cette direction, avec l'ouverture de nouvelles maisons d'accueil.

Je suis heureux de constater que les organismes sociaux du Canada font un excellent travail en ce domaine. Je suis heureux de constater que la police reçoit des instructions en cette matière, qu'elle s'en occupe plus et que des logis-refuges sont mis à la disposition des personnes qui se trouvent dans cette très éprouvante situation.

D'après des travaux effectués à l'Université de la Colombie-Britannique, je suis enclin à penser que la violence familiale interne pourrait être une chose apprise, donc susceptible d'être désapprise en séances de thérapie. Certaines réussites ont été obtenues dans ce domaine de la recherche et, franchement, j'en suis très encouragé. Je pense qu'en fin de compte nous découvrirons que c'est l'enseignement qui recèle la réponse, non pas l'enseignement au sens traditionnel qui transmet des faits indépendamment de l'expérience vécue qui les crée, à des gens assis en classe mais une forme beaucoup moins étriquée de l'éducation, en milieu familial, en milieu de jeu et en milieu scolaire.

Je suppose que c'est par une éducation générale que l'on résoudra le problème à long terme. J'espère que ma réponse paraîtra acceptable au député et qu'elle aura réussi à expliquer ma position à cet égard.

**M. Malone:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. D'abord, la période des questions et observations pour le député de York—Sunbury (M. Howie) est-elle terminée?

**M. le vice-président:** Oui, elle l'est.

**M. Malone:** J'ai deux questions sur lesquelles je sollicite l'avis de la présidence. Primo, je me demande si la Chambre ne serait pas d'accord pour qu'on laisse se terminer la période de questions pour le député qui a fait une intervention avant de permettre de soulever des rappels au Règlement du genre de celui qu'a soulevé le député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand)?